

# VILLE DE CHARLEROI

## Cabinet du Bourgmestre



N/Réf.:

Charleroi, le 16 avril 2008

Madame,

**Objet:      Discours sur les sans-abri**

J'ai bien reçu votre mail du 8 avril dernier dont le ton exalté m'a un peu surpris. Je pense qu'il est indispensable de remettre le problème des SDF à sa juste place.

1. Cela concerne une trentaine de personnes au maximum. Ce sur quoi j'insiste et qu'il ne faut pas exalter pareille situation. Une partie de ces personnes présente des problèmes psychiatriques mais se refuse à les voir traiter. Une autre partie est soumise à la drogue et n'hésite pas à recourir à la violence. A cet égard, je rends hommage au personnel bénévole, notamment d'Ulysse qui doit régulièrement subir des agressions qui ne sont pas toutes que verbales.
2. Il n'y a pas de ville en Belgique qui fasse plus d'efforts pour rencontrer le problème de ces personnes. Nous n'avons pas le comportement de certaines villes qui nous envoient, par leur Police, voir par des taxis, leurs SDF pour s'en débarrasser en leur signalant que, au moins à Charleroi, ils seront bien accueillis.
3. Le problème de la surpopulation en fin de période hivernale est largement influencé par l'arrivée de SDF, sans papiers. Cette problématique ne devrait pas être traitée par la Ville mais par les instances fédérales (FEDASILE). Bien entendu, face à la situation de ces malheureux, nous ne pouvons pas nous contenter de les renvoyer à l'instance fédérale et nous assumons donc leur présence.
4. Des traitements individuels sont proposés à l'initiative du CPAS à ces personnes. Il faut bien constater que la plupart d'entre elles se refusent à s'inscrire dans une logique de solutions individuelles. Elles souhaitent conserver leur liberté, bien entendu, sauf en présence de cas psychiatriques dangereux, nous n'avons pas le droit de forcer des solutions.
5. Il est très facile d'injurier les autorités. Ma responsabilité c'est aussi de répondre aux souhaits des 200000 habitants de Charleroi. La mendicité, si elle n'est pas interdite, n'est pas un comportement que je considère comme acceptable dans

notre société. Le revenu minimum d'insertion, le "minimex de rue", et les aides sociales permettent de rencontrer les problèmes sociaux. Je vous signale, à cet égard, que la ville transfère 27 millions € par an au CPAS et que nous sommes fiers d'être, à ce point de vue, une des villes où l'action sociale est la plus développée.

6. Je considère donc que votre exaltation repose sur un défaut d'information sans doute animée des meilleures intentions mais qui ne tient pas compte des réalités.

La volonté de la Ville sera de maintenir un traitement le plus humain possible en faveur des démunis dont les SDF. Nous allons favoriser une espèce de compte de bonne conduite qui évite que la mendicité ne se révèle un facteur négatif pour les commerçants de Charleroi qui ont le droit de voir leur travail justement récompensé. Nous allons aussi créer une structure pluridisciplinaire. Celle-ci prolongera l'accueil de nuit par de multiples propositions de réinsertions sociales et d'accompagnement qui seront offertes aux SDF. Bien entendu, le respect de la liberté individuelle fera que ceux qui n'accepteront pas ces propositions de réinsertions seront libres de le faire mais je pense que des personnes comme vous devraient éviter d'imputer alors la responsabilité de la situation de ces personnes aux autorités publiques.

J'attire aussi votre attention sur le fait que la rencontre des situations problématiques et de la misère au sein de notre ville ne doit pas se cristalliser autour du problème des SDF. Tous les jours, nos services sociaux ont à rencontrer d'autres problèmes tout aussi dramatiques même si les personnes concernées sont plus discrètes.

Je pense qu'une politique sociale se juge sur l'ensemble et non pas à partir d'émotions qui, si elles sont compréhensibles, ne doivent en aucun cas fonder une politique.

Je vous prie de croire, Madame, en l'expression de mes sentiments distingués.

**Jean-Jacques VISEUR,  
Bourgmestre.**